



2015-2016

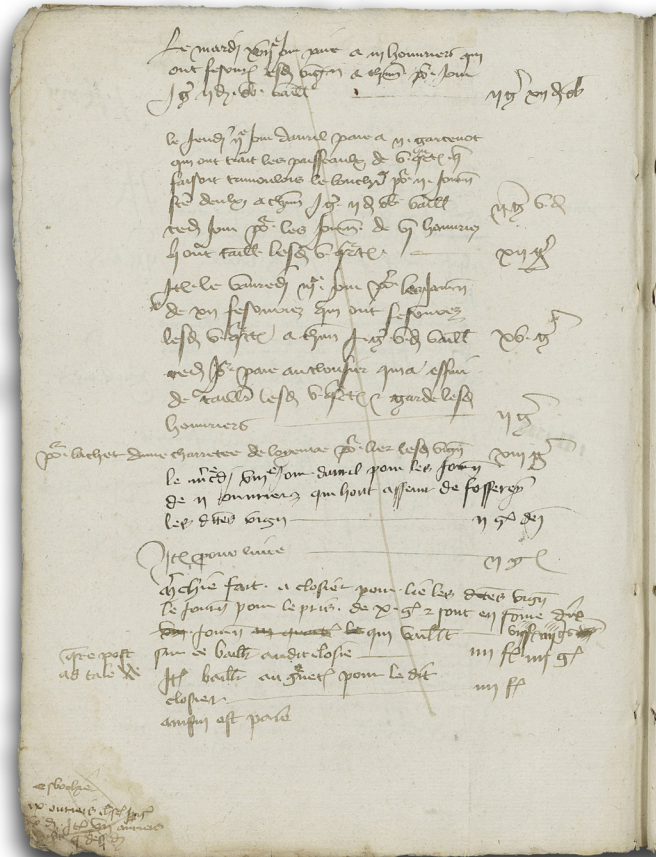
Confirmé

Document étudié n°7

Lecture de documents anciens

1411.— Abbaye de Saint-Bénigne.

Comptes des travaux faits aux vignes du clos de Larrey et dans le jardin de l'abbé de Saint-Bénigne à Dijon.



[F. 2v : Clos de Larrey]

Le mardi XVIe jour, païé a III houvriers qui ont fesouré esdites vignes, a chacun pour jour I gros II deniers obole vaillent : II gros XII deniers obole (sic)¹

Le jeudi IIe jour d'avril, païé a II garcenot qui ont trait les paiseaulx² de V quartiers que faisoit Crimoulois le bouchier, pour II journées faicte d'eulx a chascun I gros II deniers obole, vaillent : II gros V deniers³

Cedit jour, pour les journées de VI houvriez qui ont taillé lesdits V quartiers : XII gros.

Archives départementales de la Côte-d'Or
www.archives.cotedor.fr





2015-2016

Confirmé

Document étudié n°7

Item le vanredi IIIe jour pour les journées
de XII fesouriez qui ont fesourez
lesdits V quartiers, a chascun I gros V deniers, vaillent : XV gros⁴.

Cedit jour, païé au clousier⁵ qui a esfini
de tailler lesdits V quartiers et gardé lesdits
houvriers : II gros.

Pour l'achet d'une charretée de loyeure pour liez lesdites vignes : XIII gros.

Le mercredi VIIIe jour d'avril, pour les journées
de II ouvriers qui hont affrené de fosserey
les dittes vignes : II gros demi

Item pour liure : II gros

Marchié fait a Closier pour lier les dites vignes
le journau pour le pris de X gros, et sont en somme dix
journées qui vaillent : VIII francs IIII gros
Sur ce baillé audit Closier : IIII francs IIII gros

[Dans la marge :] Quaere post ad tale ¥

Item baillé au guetteur ¥ pour le dit
Closier : IIII francs
Ainsin est païé

[En bas de la page à gauche :]

Esbochié/ IX ovrieis chascune journée / X d. Item XII ovrieis/ ... que dessus dit.



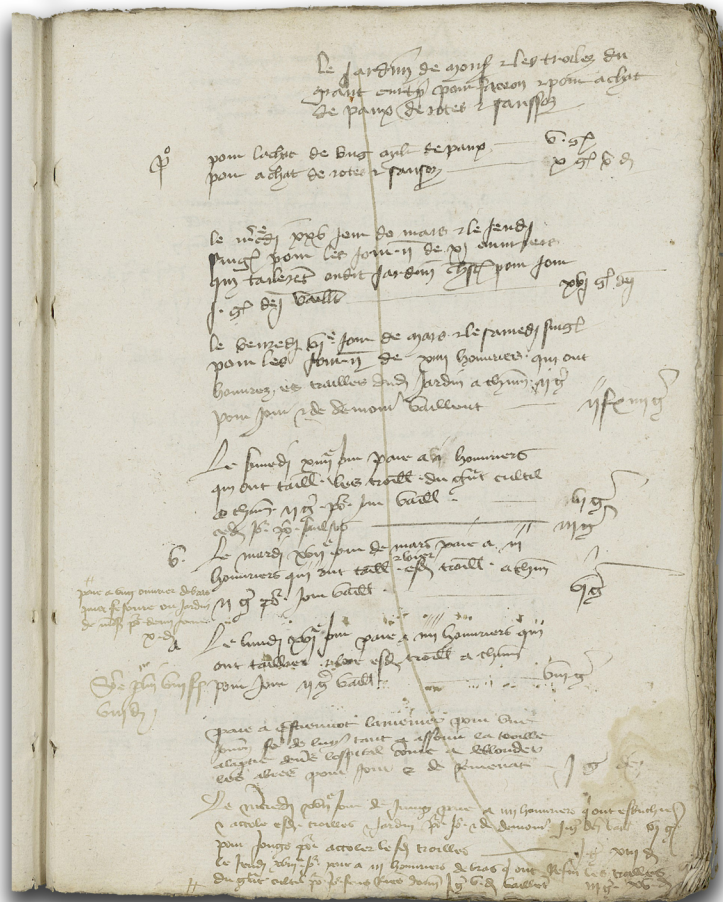
2015-2016

Confirmé

Document étudié n°7

Lecture de documents anciens

[F. 3 : Vigne de l'abbé près de Saint-Bénigne]



Le jardim de Monsieur⁶ et les troilez du grand curty, pour faceon et pour achat de paux⁷, de rotes⁸ et saussoy.

Primo

Pour l'achat de ung mil de paux : V gros

Pou achat de rotes et sausoz : X gros V deniers

Le mercredi XXV jour de mars et le jeudi suigant, pour les journées de XI ouvriers qui tailerent oudit jardin, chascun pour jour I gros demi, vaillent : XVI gros demi

Archives départementales de la Côte-d'Or
www.archives.cotedor.fr



2015-2016

Confirmé

Document étudié n°7

Le venredi VIe jour de mars et le samedi suigant,
pour les journées de XIII houvriers qui ont
houvrez ès trailles dudit jardin, a chascun II gros
pour jour et de demourance, vaillent : II francs III gros

Le samedi XIIIe jour, païé a I houvriers
qui ont taillé les troilles du grant cultil⁹,
a chascun II gros pour jour, vaillent : II gros

Ledit jour pour saulsoz : III gros.

V. Le mardi XVIIe jour de mars, païé a III
houvriers qui ont taillé et loier esdites troilles, a chascun
II gros pour jour, vaillent : VI gros

[Dans la marge :]
Païé a ung ouvrier de bras
qui a fesouré ou jardin
de Monsieur, pour demi journée :
X deniers.

A. Le lundi XVIe jour, païé a III houvriers qui
ont taillier et loié esdites troilles, a chascun
pour jour, II gros, vaillent : VIII gros

[Dans la marge :]
Somme par lui VIII francs VIII deniers.

Païé a Estiennot Lamenier pour une
journée faicte de luy, tant a assonié¹⁰ la troille
a la partie devers l'ospital¹¹ comme a deblonder
les alées, pour jour et de remenant ; I gros demi.

Le mercredi XVIIe jour de juing, païé a III houvriers qui ont esbuchier¹²
et accolé¹³ esdites troilles et jardin, pour jour et de demourance, I gros demi,
vaillent : VI gros.

Pour jongs pour accoler lesdites troilles : I gros XII deniers.

Le jeudi XVIIIe jour, païé a III houvriers de bras qui ont refin les troilles
du grant cultil, pour jour sans rien donner I gros V deniers, vaillent : III gros XV
deniers.



2015-2016

Confirmé

Document étudié n°7

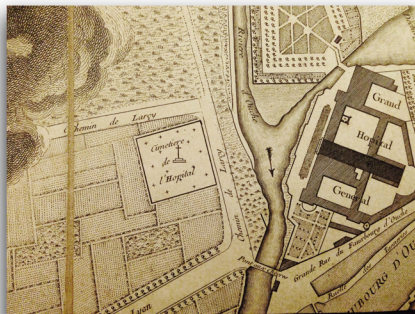
Lecture de documents anciens

1. Il semble qu'il y ait une erreur de calcul : (1 gros 2,5 deniers) x 3 = 3 gros 8,5 deniers = 2 gros 13 (et non 12) deniers obole.
2. Echelas de bois pour soutenir la vigne ; piquets
3. Calcul qui semble juste : (1 gros 2,5 deniers) x 2 = 2 gros 5 deniers.
4. Erreur ? : 12 x (1 gros 5 deniers) = 12 gros 60 deniers = 22 gros (et non 15).
5. Vigneron
6. Abbé de Saint-Bénigne.
7. Pieux.
8. Liens.
9. Courtil : petit jardin clos de murs.
10. Asson : partie haute d'un arbre.
11. Hôpital abbatial
12. Ebûcheter : enlever les pousses qui ne servent à rien.
13. Relever et lier la vigne à l'échelas.

Pour déterminer l'année du document et lever le doute lié au style (1410, 1411 ou 1412 ?) : avec [//millesimo.irht.cnrs.fr](http://millesimo.irht.cnrs.fr), on peut vérifier que le vendredi 3 avril est bien celui de 1411.

1 franc = 12 gros
 1 gros = 6 deniers
 1 obole = ½ denier

Commentaires : Localisation des vignes

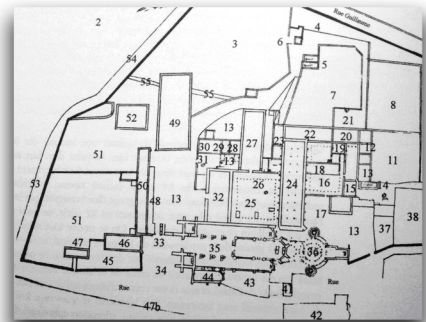


1. Le clos de Larrey (comptes du f. 2v) était inclus dans le prieuré Saint-Germain de Larrey de l'abbaye. L'actuelle rue de Larrey, dans un quartier bouleversé par l'établissement du canal, perpétue le souvenir de ce clos. Du XIXe à la Seconde guerre mondiale, la ville de Dijon établit dans ce quartier, à l'emplacement du clos de l'abbaye vendu comme bien national, un jardin d'arboriculture fruitière et des collections ampélographiques qui

prolongèrent la vocation viticole du lieu (Jean-François Bazin, *Le Tout-Dijon*, 2003, p. 544).

Le plan de Mikel (1759) montre l'aspect encore champêtre des abords du chemin de Larrey (ici appelé « Laroy ») plus de trois siècles après le document de 1411.

2. Le jardin de l'abbé et l'hôpital (comptes du f. 3) étaient situés à l'ouest de l'église Saint-Bénigne ; ils correspondent à des espaces situés à l'intérieur de l'actuel pâté de maison délimité par la place Darcy et les rues du Docteur Chaussier, du Docteur Maret et Mariotte. On peut s'en faire une idée grâce au plan de 1652 publié et commenté par Jean-Pierre Roze, *L'abbaye Saint-Bénigne de Dijon*, Dijon, 2014, p. 254 : parcelles 45 (jardin), 46 (hôpital), 50 (logis de l'abbé), 51 (cour et jardin de l'abbé), 52 (pressoir), le tout enfermé dans le rempart de la ville (n° 53).



Plan de 1652, J.-P. Roze, 2014, p. 254 (Paris, Archives nationales, N III Côte-d'Or 5/3).

Archives départementales de la Côte-d'Or, 1 H 1355*, f. 2v-3

Archives départementales de la Côte-d'Or
www.archives.cotedor.fr